

faire. Evidemment, ces institutions qui portent à la bienveillance envers les animaux qui nous rendent service, réagissent de l'homme à l'homme et font beaucoup pour l'adoucissement des mœurs et le bien-être en général des sociétés : c'est la morale la plus pure sans cesse appliquée indirectement. Nous voudrions voir ces sociétés pour la protection des animaux, établies dans toutes les paroisses de la Province.

Douceur, patience, bonté, intelligence, fermeté : voilà le secret de dompter les chevaux *méchants*, c'est-à-dire, de n'avoir pas de chevaux méchants. Ces chevaux n'existent que faits ainsi de la main de l'homme, et encore plus souvent par la bêtise de l'homme. Corrigez l'homme de ses vices, le cheval sera corrigé d'avance. Et si le mal est fait, si le cheval a été dépravé par la brutalité de l'homme, c'est à celui-ci à défaire, par des procédés contraires, par une longue patience, par une infatigable douceur, les mauvaises habitudes qu'il a fait prendre à l'animal.

Nécrologie.

Il y a dix huit jours à peine, nous nous préparions à fêter notre Directeur, lorsque tout-à-coup nous nous aperçûmes de la disparition d'un de nos confrères "LUDGER CASGRAIN." Sentant les premières atteintes d'une cruelle maladie, il était allé se réfugier à l'infirmerie. Sa maladie, peu inquiétante d'abord, fit des progrès si rapides et si alarmants, que les ressources de l'art furent impuissantes pour le ramener à la santé, et mardi, le 18 décembre au soir, notre confrère chéri rendit son âme à Dieu.

Dix-sept ans... c'est bien jeune pour mourir ! Mais la mort, l'impitoyable mort, ne se plaît-elle pas à moissonner les fleurs écloses ? Il y a quelques semaines, elle plongeait dans le deuil le jeune séminaire de Chicoutimi. Aujourd'hui c'est le collège de Ste. Anne qui pleure, et à bon droit. Car, de tous ses élèves, Ludger était un des plus accomplis. Sa piété touchante, qui ne s'est démentie un instant dans sa maladie, faisait notre édification. Son aimable caractère faisait qu'il comptait autant d'amis que de confrères. Ses talents solides promettaient au pays un citoyen capable. Ses directeurs et professeurs n'ont qu'une voix pour redire son exactitude à remplir tous ses devoirs, son application au travail.

Oui, cher Ludger, je suis l'écho fidèle de tous ceux qui ont eu le bonheur de vivre avec toi, quand je dis que ton départ pour un monde meilleur a laissé et dans nos rangs et dans nos cœurs un vide bien difficile à combler. Bien souvent nos yeux te chercheront dans nos cercles joyeux ; mais bientôt ils se voileront de larmes en revenant à la triste réalité. Nous ne te verrons plus secourir de toutes tes forces, les œuvres de piété et de charité qu'il nous est donné d'exercer dans notre condition. Non, nous ne te verrons plus qu'au Ciel, où tes vertus rejoignent leur récompense. Aux pieds de la Vierge Immaculée, que tu aimas tant, pense à nous, toi que nous n'oublierons jamais.

UN CONFRÈRE.

Résolutions de la "Société Painchaud," à l'occasion de la mort de LUDGER CASGRAIN, un de ses membres.—Séance du 19 décembre 1877.

1o. Proposé par M. George Beaudoin, secondé par MM. Alphonse Hudon et Joseph Pelletier : Que la "Société Painchaud" frappe dans la personne de l'un de ses membres, suspendu un instant ses travaux en signe de deuil.—Adopté.

2o. Proposé par M. Cyprien Jean, secondé par MM. Charles Cantillon et David Bellanger : Que la "Société Painchaud" a

été grandement affligée, en apprenant la mort de LUDGER CASGRAIN, un de ses plus estimés et le plus digne de l'être.—Adopté.

3o. Proposé par M. Couture, secondé par M. Louis Garon : Que le nom de Ludger Casgrain soit inscrit dans le Cahier des Rapports, avec la date de son décès.—Adopté.

4o. Proposé par M. Pierre Ouellet, secondé par MM. Frs. Têtu et Alexandre Boucher : Que copie des présentes résolutions soit transmise à la famille du regretté défunt, comme l'expression de la douleur que nous ressentons.—Adopté.

5o. Proposé par M. Louis Garon, secondé par MM. Auguste Gagné et George Beaudoin : Que copie des présentes résolutions soit transmise aux journaux.—Adopté.

ARTHUR THIBOUTOTTE, Président.

CHS. FRs. ROY, Secrétaire.

L'Ecole d'Agriculture de Ste. Anne

Nous lisons dans le *Journal d'Agriculture* :

" Nous avons lu avec intérêt le rapport annuel de cette école adressé au Conseil d'Agriculture, qui a été imprimé, et dont on a bien voulu nous faire tenir un exemplaire. Ce rapport indique un progrès réel et constant dans les études théoriques et pratiques qui sont faites dans cette école. Il constate de plus une augmentation considérable dans le nombre d'élèves.

" Nous avons remarqué avec plaisir le magnifique troupeau d'Ayrshires qui a été exhibé par l'Ecole de Ste. Anne, lors de notre dernière Exposition Provinciale.

" C'était sans contredit un des meilleurs, sinon le meilleur troupeau sur les lieux, si l'on se place uniquement sur le terrain de la valeur réelle du type, comme beauté de forme, et production de lait. Les administrateurs de l'Ecole ne s'étaient pas laissés enlâcher dans l'erreur, trop générale de nos jours, d'un engraissement factice et même très-dommageable, fait uniquement en vue de l'Exposition, au risque de détruire l'utilité des animaux exposés. Nous craignons que les juges ne se soient laissés tromper par cette grasse factice remarquable chez les animaux primés, car il nous a semblé qu'ils avaient été injustes au sujet des Ayrshires de l'Ecole de Ste. Anne.

" L'Ecole exposait également de fort beaux types de la race porcine et un joli cheval. En somme son exposition lui a fait grand honneur.

" Nous espérons que le public saura tenir compte des sacrifices que cette école ne cesse de faire pour se maintenir à la hauteur de sa mission, et que les élèves l'ont, en grand nombre, suivie les cours qui leur sont ouverts gratuitement. Et il est possible qu'on ne puisse trouver une trentaine de fils de cultivateurs, un peu à l'aise, désireux de s'instruire et en état de passer deux années dans cette institution, sans autre frais à payer que leur pension ?

" Sinon, comment arriverons-nous à former, en grand nombre, des agronomes instruits et habiles ?

" Il y a bien quelques bourses qui paient la pension des élèves, mais elles sont peu nombreuses ; cette aide devrait être réservée, ce nous semble, aux élèves plus pauvres, d'un mérite reconnu, et qui sont incapables de subvenir aux frais de leur éducation."

La crapaudine chez le cheval.

Un de nos abonnés nous demande de lui indiquer un remède contre cette maladie.

La *crapaudine* est chez le cheval une maladie de couronne qui a du rapport avec la gale et avec la maladie connue sous le nom de *eaux aux jambes*.

Elle se montre le plus ordinairement sur l'os de la couronne, à un demi-pouce environ au-dessus du sabot, à la partie antérieure tant à la jambe de devant que de celle de derrière. Les poils sont hérissés ou réunis en petits tas, entre lesquels suit une humeur fétide.

L'animal éprouve une si grande démangeaison en cet endroit, qu'il se gratte avec son autre pied, jusqu'à se déchirer la peau.

Ces détails s'accordent parfaitement avec ceux qui nous sont fournis par notre abonné, et nous n'hésitons pas à croire que son